

Revue C.A.M.E.S./S.J.P



SEMESTRIELLE DE PUBLICATION EN SCIENCES
JURIDIQUES ET POLITIQUES DU CONSEIL AFRICAIN ET
MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

N° 001/2019 (1^{er} semestre)

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

01 BP. 134 Ouagadougou / Burkina Faso

REVUE CAMES/SJP

**SCIENCES
JURIDIQUES ET POLITIQUES**

N°001/2019 (1^{er} semestre)

COMITE SCIENTIFIQUE DE LA REVUE DU CAMES EN SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

Droit public : Koffi AHADZI, Alexis ESSONO OVONO, Eloi DIARRA, Joël AIVO, Abraham GADJI, Abdoulaye SOMA,

Droit privé : Michel SAWADOGO, Ndaw DIOUF, Christine CHAPPUIS, Pierre KENFACK, Aboudramane OUATTARA,

Science politique : Augustin LOADA, Slobodan MILACIC, Nadine MACHIKOU, Alou Mahamane TIDIANI,

COMITE DE REDACTION DE LA REVUE DU CAMES EN SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

Directeur de Publication : Abdoulaye SOMA

PAO : Alassane W. ILBOUDO

SOMMAIRE

- 1- **LA SANCTION DE L'OBLIGATION CONSTITUTIONNELLE PERSONNELLE**
Abdoulaye SOMA
(*Université de Ouaga II*).....1
- 2- **DE 2016. RUPTURE OU CONTINUITÉ DANS LE CHAMP POLITIQUE AU BENIN**
KITTI H. Nathaniel
(*Université d'Abomey-Calavi au Bénin*).....27
- 3- **LE CREDIT-BAIL A L'ÉPREUVE DES PROCÉDURES COLLECTIVES DU CREDIT PRENEUR**
Mballo THIAM
(*Université Alioune DIOP de Bambey*).....49
- 4- **SÉPARATION DES POUVOIRS ET DÉCENTRALISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE**

Mesnil Errol TONI
(*Université d'Abomey – Calavi*).....75
- 5- **LA PROBLÉMATIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME CATEGORIEL. LE DROIT DES PERSONNES HANDICAPEES. L'EXEMPLE DU SENEGAL**
Papa Samba Ndiaye
(*Université Gaston Berger de Saint-Louis /Sénégal*)105
- 6- **« LA VERSOCRATIE » OU LA GESTION A « L'ENVERS » AU BENIN: UNE GESTION DE L'ÉTAT PAR CONSPIRATION**
Alohoutadé Alexandre GBECHOEVI
(*Université d'Abomey Calavi*).....139
- 7- **LES RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES DANS LA TUNISIE POST-REVOLUTIONNAIRE**
Gérard AÏVO
(*Université d'Abomey Calavi*).....195
- 8- **LE RENFORCEMENT DES POUVOIRS PARLEMENTAIRES DANS LA PROCÉDURE BUDGÉTAIRE EN ZONE CEMAC**
Séverin ANDZOKA ATSIMOU
(*Université Marien N'Gouabi de Brazzaville*).....221

PRESIDENTIELLE DE 2016. RUPTURE OU CONTINUITÉ DANS LE CHAMP POLITIQUE AU BENIN¹

Par

KITTI H. Nathaniel*

*Enseignant-chercheur en science politique,
Faculté de Droit et de Science Politique, Université d'Abomey-Calavi au Bénin*

Résumé

L'élection présidentielle de 2016 au Bénin marquait la fin du deuxième mandat du président sortant et consacrait par voie de conséquence constitutionnelle l'alternance au sommet de l'Etat. Deux forces politiques indiquant la ligne de démarcation opposition/mouvance présidentielle s'affrontaient sur fond d'offre de continuité ou de rupture avec l'action gouvernementale. Les paradigmes² de fidélité et d'infidélité politique, d'ethno-régionalisme électoral, de vote d'adhésion ou par procuration, constances de la vie politique béninoise, sont analysés dans le présent article à l'aune de trois théories d'explication du comportement des électeurs (écologique, psycho-sociologique et rationnel). Cette analyse a pour but d'expliquer leur recul ou leur reflux par comparaison aux élections précédentes.

Mots clés : élection, rupture, continuité, ethno-régionalisme, vote d'adhésion, vote par procuration, fidélité et infidélité politique, Bénin

Abstract: The 2016 presidential election in Benin marked the end of the incumbent president's second term and enshrined constitutional alternation at the top of the state. Two political forces indicating the line of demarcation opposition / presidential camp clashed against a background of continuity or rupture with government action. The paradigms of loyalty and political infidelity, electoral ethno-regionalism, vote of adhesion or by proxy, constants of the Beninese political life, are analyzed in the present article by the yardstick of three explanation theories of voter behaviour (ecological, psycho-sociological and rational). This analysis is intended to explain their decline or reflux compared to previous elections.

Keywords: election, abrupt change, continuity, etho-regionalism, vote of adhesion, proxy voting, loyalty and political infidelity, Benin

* Mode de citation : KITTI H. Nathaniel, « Présidentielle de 2016. Rupture ou continuité dans le champ politique au Bénin », *Revue CAMES/SJP*, n°001/2019, p. 27-47

¹« *Le champ politique est le lieu où s'engendrent, dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés, des produits politiques, problèmes, programmes, analyses, commentaires, concepts, événements entre lesquels les citoyens ordinaires, réduits au statut de consommateurs, doivent choisir, avec des chances de malentendu d'autant plus grandes qu'ils sont plus éloignés du lieu de production* » BOURDIEU (P.), cité par AYENA (F.), « Choix du candidat, partis politiques et déterminants du vote au Bénin », in *Actes du colloque : L'élection présidentielle de 2016 au Bénin : un an après, analyse électorale et chantiers gouvernementaux*, Chaire UNESCO des Droits de la Personne et de la Démocratie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), 21 et 22 février 2017 ; SUR (S.), 2002, *Elections abracadabrantesques*, Paris, Dalloz, 2002

²KUHN (T. S.), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972

INTRODUCTION

Les travaux pionniers d'explication du comportement des électeurs mettent en concurrence trois modèles principaux. Le premier, de nature sociologique, se fonde sur le postulat d'un effet des variables socio-économiques (sexe, âge, classe sociale, etc.)³. Le second prend appui sur une théorie de nature psychosociologique : l'électeur choisit son

³ Le premier, « modèle sociologique », est associé aux travaux pionniers du sociologue Paul LAZARFELD et de son équipe, à l'Université de Columbia. Lors de l'élection présidentielle de 1940, qui oppose le républicain WILLKIE au démocrate ROOSEVELT, ils se proposent d'étudier l'effet de la campagne sur les choix électoraux. Un panel représentatif des habitants d'un comté de l'Ohio est interrogé tout au long de celle-ci à sept reprises. À leur grande surprise, la campagne n'a eu qu'un effet limité sur leurs choix politiques. Les électeurs se sont en majorité décidés bien avant la campagne et sont restés fidèles à leur choix initial, leurs orientations politiques sont stables et conformes aux normes de leur milieu familial, social et culturel. Inversement, la connaissance des groupes auxquels appartiennent les individus permet de prédire leur vote, comme le montre un indice de prédisposition politique combinant le statut social, la religion et le lieu de résidence. Les électeurs ruraux, protestants et aisés votent dans la proportion de trois sur quatre pour le candidat républicain, tandis que les électeurs urbains, catholiques et socialement défavorisés votent dans la même proportion pour le candidat démocrate. « *Une personne pense, politiquement, comme elle est socialement. Les caractéristiques sociales déterminent les caractéristiques politiques* » : telle est la principale conclusion de leur étude, qui démolit le mythe de la toute-puissance des médias tout comme celui d'un citoyen éclairé, parfaitement informé sur les candidats et les enjeux de la campagne³. Pour ce développement, voir : (LAZARFELD (P.F.), BERELSON (B.B.) et GAUDET (H.), *The People's Choice*, New York, Columbia University Press, 1944, p. 27; BERELSON (B.B.), LAZARFELD (P.F.) et MCPHEE (W.N.), *Voting*, Chicago-Londres, University of Chicago Press, 1954; MAYER (N.) et BOY (D.), « Les « variables lourdes » en sociologie électorale. Etat des controverses » *Enquête*, Débat et controverse, 1997, pp. 109-122 [En ligne], mis en ligne le 10 décembre 2008. URL : <http://enquete.revues.org/document1133.html> . Consulté le 24 décembre 2017.

candidat à travers une identification partisane qui oriente son choix⁴. Le troisième enfin, inspiré par des modèles économiques, suppose un électeur rationnel qui effectue des choix politiques en maximisant ses intérêts⁵. Les études

⁴Le déterminisme social est sévèrement critiqué par les chercheurs du Survey Research Center (SRC) de l'Université du Michigan qui font l'hypothèse d'un second modèle « psycho-politique ». Pour eux, le vote est d'abord un acte politique, commandé par la perception qu'ont les électeurs des principaux objets politiques. Ils s'appuient pour le démontrer sur les enquêtes nationales menées au Survey Research Center (SRC) à partir de 1948 à l'occasion de chaque élection présidentielle, auprès d'échantillons représentatifs de la population en âge de voter, interrogés avant et après l'élection. Le comportement électoral est analysé comme la résultante d'un champ de forces psychologiques, qu'ils mesurent au plus près de l'élection considérée, en s'attachant surtout à explorer les attitudes des électeurs à l'égard des candidats, des partis et des programmes. La variable-clé du vote à leurs yeux est « l'identification partisane », attachement affectif et durable de l'électeur à un des deux grands partis qui structurent la vie politique américaine. Elle fonctionne comme un écran perceptif, filtrant la vision du monde des électeurs. Plus ils s'identifient à un parti, plus ils sont favorables aux candidats et aux positions qu'il soutient. La majorité des électeurs apparaît peu informée et peu intéressée par les questions politiques, incapable d'une réflexion abstraite et idéologique. Mais ils ont comme points de repère leurs lunettes partisans : « *Comme l'acheteur d'une automobile qui n'y connaît rien aux voitures sinon qu'il préfère une marque donnée, l'électeur qui sait seulement qu'il est démocrate ou républicain réagit directement à son allégeance (partisane).* » Celle-ci, généralement forgée dès l'enfance et transmise par les parents, renforcée par le milieu social et professionnel, confère une grande stabilité aux choix électoraux. La mobilité est un phénomène marginal, qui caractérise surtout les électeurs les moins instruits, les moins intégrés socialement et politiquement. Voir : SIEGFRIED (A.), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Bruxelles, UB, 1964, 683 p; MAYER (N.) et BOY (D.), art. précit, CAMPBELL (A.), CONVERSE (P.), MILLER (W.) et STOKES (D.), *The American Voter*, New York, Wiley and Sons, 1960, p. 136

⁵Dans les années soixante V. O. KEY déjà critiquait la notion d'un électorat passif, prisonnier de la « camisole de force » des déterminants sociaux ou psychologiques, et soulignait sa capacité à porter un jugement, positif ou négatif, sur les sortants. Mais

récentes n'ont pas remis en cause ces trois

la critique la plus décisive est portée par les auteurs de *The Changing American Voter*. Ils estiment que ces modèles sont dépassés et que l'électeur américain a changé. Les identités partisanes sont en crise. La proportion des « indépendants », qui ne se reconnaissent dans aucun parti, est passée de 23 % en 1964 à 40 % en 1974, et même chez ceux qui déclarent encore une identité partisane, elle commande de moins en moins souvent leur vote. Comparés aux électeurs des années EISENHOWER, ils manifestent plus d'intérêt aux enjeux de l'élection et la proportion d'« idéologues » tels que les définissait l'équipe de Michigan a doublé. Et ils ont plus souvent tendance à choisir les candidats selon leurs positions sur ces mêmes enjeux plutôt que sur des critères partisans, d'où le concept de « *vote sur enjeux* ». Ces évolutions tiennent à l'arrivée sur la scène électorale de nouveaux électeurs – jeunes de moins de 21 ans, femmes, Noirs, sans affiliation partisane préexistante. Ils reflètent aussi un changement de la nature des enjeux, plus dramatiques et plus concrets que ceux des années soixante, qu'il s'agisse de la question raciale, de la lutte contre la drogue ou de la guerre au Vietnam. Ils tiennent enfin à des facteurs structurels, le passage de la société industrielle à une société postindustrielle, caractérisée par le gonflement du tertiaire et le déclin du secteur industriel, la hausse des valeurs « postmatérialistes » et la « mobilisation cognitive » des citoyens. Plus instruits, mieux informés, ils seraient plus exigeants, plus autonomes, et à la recherche de formes alternatives de participation politique. À la faveur de ces débats un modèle plus ancien, proposé par Anthony DOWNS dans son ouvrage classique, *An Economic Theory of Democracy* (1957), se trouve remis à l'honneur. L'électeur qu'il décrit est l'*homo aeconomicus*. Les acteurs politiques sont « rationnels » dans la mesure où ils cherchent à adapter les moyens aux fins qu'ils poursuivent. L'électeur-type ferait son choix sur le marché politique comme le consommateur qui achète une marque de lessive, il voterait au coup par coup pour le parti qui maximise son bénéfice ou son « utilité⁵ ». Et sa perception des candidats en présence, de leurs promesses futures et de leurs réalisations passées, pèserait plus sur son choix que les affiliations partisanes ou les solidarités religieuses ou confessionnelles. Ce modèle lui-même est aujourd'hui très controversé aux États-Unis. MAYER (N.) et BOY (D.), art, pré, cit; KEY JR (V. O.), *The Responsible Electorate*, Cambridge, Harvard University Press, 1966, et NIE (N. H.), VERBA (S.) et PETROCİK (J. R.), *The Changing American Voter*, Cambridge, Harvard University Press, 1979; INGLEHART (R.), *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1990

paradigmes d'explication du comportement des électeurs. Loin de s'opposer, elles sont complémentaires et montrent que l'acte électoral est à la fois expressif et instrumental, individuel et social, politique mais aussi symbolique, affectif, identitaire et qu'il n'est jamais ni totalement libre, ni totalement déterminé⁶.

Sur le Bénin, beaucoup de chercheurs et essayistes ont analysé les élections en général depuis 1960 et en particulier après la décompression autoritaire en 1990⁷. Ils ont fait ressortir la structuration ethno-régionaliste⁸ du vote. Ainsi, Philippe NOUDJENOUME,⁹ Guy Landry HAZOUME en 1972¹⁰ sur le jeu électoral au Dahomey, Alain Kisito METODJO,¹¹ dans une comparaison des élections communales de 2002 à Malanville, Grand-Popo et Ouidah, Emmanuel V. ADJOVI,¹² sur l'élection présidentielle de 1996 au Bénin, Sévérin ADJOVI¹³ sur l'élection présidentielle de 2001 dans laquelle il a joué un rôle déterminant¹⁴ pour la réélection du président Mathieu Kérékou, Afise D.

⁶MAYER (N.), (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, l'Harmattan, 1997, 288 p

⁷EBOUSSI BOULAGA (F.), *Les conférences nationales en Afrique noire, une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 1993 p. 14 ; LALOUPO (F.), « La Conférence nationale du Bénin : un concept nouveau de changement de régime politique », *Année africaine 1992-1993*, Bordeaux, CEAN, 1992, pp. 89-114

⁸HARTMANN (C.), « Benin » in Dieter NOHLEN, 1999; KRENNERICH (M.) et THIBAUT (B.), *Elections in Africa. A data handbook*, Oxford, Oxford University Press, 1999, pp. 79-102

⁹NOUDJENOUME (P.), *La démocratie au Bénin (1988-1993). Bilan et perspectives*, Paris, l'Harmattan, 1999, 395 p

¹⁰HAZOUME (G.-L.), *Idéologies tribalistes et nations en Afrique. Le cas dahoméen*, Paris, Présence Africaine, 1972

¹¹METODJO (A.K.), *Devenir Maire en Afrique. Décentralisation et notabilités locales au Bénin*, Paris, l'Harmattan, 2008 157 p

¹²ADJOVI (E.V.), *Une élection libre en Afrique. La présidentielle du Bénin (1996)*, Paris, Karthala, 1998, 180 p

¹³ADJOVI (S.), *op.cit*

¹⁴Il fut son directeur de campagne

ADAMON,¹⁵ Machioudi DISSOU¹⁶ Sylvain. ANIGNIKIN¹⁷, R.B. GOUDJO¹⁸ ont confirmé ces réalités socio-politiques dans leur réflexion sur le jeu électoral béninois. Aussi, Pierre-François GONIDEC,¹⁹ Jean-François BAYART²⁰ Richard BANEGAS²¹, Thomas BIERSCHEK et Jean-Pierre Olivier de SARDAN²² Faust Hygin KAKAI²³ ont-ils montré dans leur analyse sur le Bénin, la dépendance des élections du facteur régional et des clivages hérités de l'histoire. Le choix des leaders politiques dans chaque région du pays fait souvent basculer l'électorat²⁴. Organisée moins d'un an après les élections législatives de 2015, l'on se demande si l'élection présidentielle de 2016 est une élection comme les autres²⁵. Par quels modèles

peut-on expliquer la pratique des acteurs ? Autrement dit, la constance ethno-régionaliste du vote telle que démontrée ci-haut, a-t-elle été confirmée ou infirmée ? La réflexion pose la problématique de l'évolution de l'ethno-régionalisme électoral et du modèle d'explication du vote au Bénin.

En effet, le vote constitue une forme de participation politique de masse, et même la seule qui, dans les grandes démocraties, réunit à échéance régulière, une large majorité de citoyens²⁶. Il est « ...devenu pour les sociétés politiques contemporaines, le thermomètre à l'aune duquel la communauté internationale classe ou dé classe, évalue ou dévalue les systèmes publics, notamment dans les pays du tiers-monde. Du coup, le vote est une donnée capitale d'identification et de distinction des sociétés en négociation de démocratisation ou en espoir de libéralisation politique »²⁷ Dans une démocratie, l'élection remplit généralement trois fonctions. D'abord, elle a pour objet de permettre le choix des gouvernants par les gouvernés. A cet égard, il faut rappeler que « élection » vient du latin *electio* qui signifie *choix*²⁸. Ainsi, et conformément à son étymologie, l'élection offre aux citoyens, à intervalles réguliers, l'occasion de choisir leurs gouvernants. La deuxième fonction d'une élection notamment en cas d'élection générale où toutes les institutions sont renouvelées, est de rendre compte de l'état des tendances politiques du moment c'est-

¹⁵ADAMON (A.D.), *Le renouveau démocratique au Bénin. La Conférence Nationale des Forces Vives et la période de Transition*, Paris, l'harmattan, 1995, 184 p

¹⁶DISSOU (M.), *Le Bénin et l'épreuve démocratique, leçons des élections de 1991 à 2001*, Paris, l'harmattan, 2002, 163 p

¹⁷ANIGNIKIN (S.), « Identités ethniques et intégration nationale : essai de synthèse historique », in *Goudjo R.B. (ed), Identités ethniques et intégration nationale. Jalons pour une éthique de l'intégration*, Cotonou : Editions du Flamboyant, 1998, 154 p

¹⁸GOUDJO (R.B.), (ed), *op. cit*

¹⁹GONIDEC (P.F.), *Les systèmes politiques africains, Les nouvelles démocraties*, Paris, LGDJ, 3^{ème} édition, 1997, 242 p

²⁰BAYART (J-F), *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, Nouvelle édition, 2006, 439 p

²¹BANEGAS (R.), *op.cit*,

²²BIERSCHENK (T.) SARDAN (de) (J-P.O.), *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala, 1998, 296 p

²³KAKAI F. (A.) *Le vote ethnique au Bénin: Contribution à une étude sociopolitique de l'élection*, thèse de doctorat en science politique, Université d'Abomey-Calavi, Chaire Unesco, 2011

²⁴BAYART (J-F), MBEMBE (A.) et TOULABOR (C.), *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, 217 p

²⁵HERMET (G.), ROUQUIE (A.) et LINZ (J.J.), *Des élections pas comme les autres*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1978, 180 p ; « Des élections comme les autres »,

Politique africaine n° 69, Paris, Karthala, Mars 1998, 175 p

²⁶DORMAGEN (J-Y.) et MOUCHARD (D.), *Introduction à la sociologie politique*, Paris, de Boeck, 2015, p. 163

²⁷SINDJOUN (L.), « Le paradigme de la compétition dans la vie politique : entre tradition de monopole politique, Etat parlementaire et Etat seigneurial », in SINDJOUN (L.), (dir), *La Révolution passive au Cameroun : Etat, société et changement*, Dakar, Paris, Codesria, Karthala, 1999, pp. 269-330 (425 pages)

²⁸CORNU (G.), *Vocabulaire juridique*, Paris, PUF, 2007, p. 348

à-dire de dresser la photographie des forces politiques en présence. C'est dire que l'élection permet de mesurer le poids des différentes formations politiques. La troisième fonction de l'élection c'est de conférer ou de retirer aux gouvernants leur légitimité²⁹. La force de l'élection réside alors dans sa capacité à légitimer au détriment de la nomination qui peut être arbitraire ou subjective³⁰ même si toutes les élections ne sont pas nécessairement « démocratiques »³¹. Pour le Doyen MELEDJE, « *les sociétés démocratiques se caractérisent, entre autres par l'organisation d'élections disputées à intervalles réguliers* »³² Quant à Théodore HOLO, il affirme que la démocratie pourra être vécue et comprise comme le gouvernement qui procède du peuple, est exercée dans l'intérêt du peuple par ceux à qui le peuple accorde régulièrement et périodiquement sa confiance³³

Au nombre des élections généralement organisées, celle présidentielle constitue un enjeu important par sa consécration du choix du Président de la République. Ce dernier est la clé de voûte de l'organisation sociale³⁴, l'un des

principaux acteurs de la vie politique et le personnage central du système constitutionnel³⁵. Le Président de la République étant un acteur politique à part entière et entièrement à part³⁶, son élection constitue l'un des moments forts de la vie politique béninoise. Elle mobilise les ressources politiques et sociales qui structurent la Nation. Vu sous cet angle, l'élection présidentielle de 2016 au Bénin, présentait plusieurs enjeux. Elle mettait fin au deuxième mandat du président de la République. De même, elle se déroulait moins d'un an après les élections législatives qui ont consacré une majorité parlementaire à l'opposition. La présidence de Boni YAYI a été marquée de 2007 à 2015 par une majorité qualifiée³⁷ à l'Assemblée Nationale³⁸. Ce qui lui avait permis de faire adopter ses projets de lois sans grande difficulté. Mais, le changement de majorité au lendemain des élections législatives était les prémices des tumultes de fin de mandat au Bénin³⁹. Elle est dominée, dans un système marqué depuis 1991 par la constitution de majorité

²⁹BAUDIN (J.), *Introduction à la science politique*, Paris, Dalloz, 6^e édition, 2000, p. 89

³⁰KAKAI (S.H.F.), « La réinvention du politique : une sociologie critique des pratiques électorales au Bénin », in *Actes du colloque : L'élection présidentielle de 2016 au Bénin : un an après, analyse électorale et chantiers gouvernementaux*, Chaire UNESCO des Droits de la Personne et de la Démocratie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), 21 et 22 février 2017, p. 19

³¹LOADA (A.), *La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance*, Conférence inaugurale de rentrée académique 2012-2013 à la Chaire UNESCO des Droits de la personne et de la démocratie, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, le 17 décembre 2012, 26 p.

³²MELEDJE (D.), « Le contentieux électoral en Afrique », *Pouvoirs*, 2009/2, n° 129, pp. 139-155

³³HOLO (T.) cité par MENGUE (F.), *Où en est la démocratie en Afrique ?*, Conférence inaugurale de la Chaire UNESCO des Droits de la personne et de la démocratie, UAC, 7 décembre 2010, 21 pages

³⁴ADJOVI (S.), *Election d'un Chef d'Etat en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 2003, p. 15

³⁵AIVO (F.J.), *Le Président de la République en Afrique noire francophone. Genèse, mutations et avenir de la fonction*, Paris, l'Harmattan, 2007, p. 45

³⁶Ibid, p. 46

³⁷Aux élections législatives de 2007, les FCBE, coalition gouvernementale ont obtenu 35 sièges auxquels se sont ajoutés d'autres alliés composés de 13 députés (Parti pour la Démocratie et le Progrès social : 1 siège ; Restaurer l'Espoir : 1 siège ; Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès : 2 sièges ; Alliance du Renouveau : 2 sièges ; Coalition pour un Bénin Emergent : 2 sièges ; Force Espoir : 2 sièges ; Union pour la Relève : 3 sièges. Avec ses alliés, le président de la République signe un accord de législature qui lui permet de contrôler tous les organes parlementaires. En 2011, les FCBE obtinrent 41 sièges et forme une coalition de législature avec d'autres alliés. Voir ADAMON (A.D.), *Le Parlement béninois en mouvement (1990-2015)*, Porto-Novo, JORB, 2016, pp 257-302

³⁸AIVO (F.J.), « Après les élections législatives du 31 mars 2007. Le Bénin à l'épreuve du fait majoritaire ». *Revue africaine d'études politiques et stratégiques*, n° 5, 2008, p. 47

³⁹BANEGAS (R.), *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003, 493 p

hétéroclite à l'Assemblée Nationale pour soutenir l'action du Chef de l'Etat, par des calculs politiques de repositionnement dans l'incertitude sur la nouvelle coalition gagnante.

L'analyse se base sur des données documentaires collectées à partir des publications antérieures sur le sujet et des articles de journaux sur l'élection présidentielle de 2016. A ces données documentaires, vont s'ajouter des données empiriques dont les résultats de ladite élection collectés à la Commission Electorale Nationale Autonome. L'objectif du travail est d'analyser lesdites données pour expliquer le recul ou le reflux de l'ethno-régionalisme électoral. Cette analyse s'inscrit dans la continuité de la comparaison⁴⁰ des résultats des différentes élections présidentielles organisées au Bénin de 1991 à 2011⁴¹. Dans le développement, il est soutenu que l'élection présidentielle de 2016 a produit à la fois la continuité et la rupture⁴² dans le comportement des électeurs (I). Cette interaction entre le conservatisme et le progressisme engendre la recomposition du champ politique (II).

⁴⁰QUANTIN (P.) (dir.), *Voter en Afrique. Comparaisons et différenciations*, Paris, l'Harmattan, 360 p ; NADEAU (R.), BELANGER (E.), LEWIS-BECK (M. S.), CAUTRES (B.) et FOUCAULT (M.), *Le vote des Français de Mitterand à Sarkozy. 1988-1995-2002-2007*, Paris, SciencesPo. Les Presses, 2011, 301 p

⁴¹Voir KITTI (H.N.), *Registres de mobilisation et enjeux politiques des mutations dans le jeu électoral au Bénin de 1991 à 2011*, Thèse de doctorat en science politique, Chaire Unesco des droits de la personne humaine et de la démocratie, Université d'Abomey-Calavi au Bénin, 2012, 516 p

⁴²GAZIBO (M.), « Entre continuité et rupture : les paradoxes des processus électoraux au Niger », in QUANTIN (P.) (dir), op,cit pp 31-51

I- LA DECOMPOSITION DU CHAMP POLITIQUE⁴³

L'élection présidentielle de 2016 mettait aux prises deux tendances politiques importantes à savoir : la continuité ou la rupture avec la gouvernance du président Boni YAYI. Détenteur de la puissance, le monarque présidentiel veut aussi assurer les conditions de transmission de sa mémoire⁴⁴. A cet effet, une alliance de continuité républicaine, fruit de l'investissement personnel du Chef de l'Etat sortant, avait été mise en place par la coalition au pouvoir⁴⁵.

A : L'offre d'une continuité républicaine

Comme dans la fable du « *laboureur et ses enfants* », le président Boni YAYI, dans un souci de pérenniser ses actions à la tête du Bénin, s'investit à mettre en place une « *alliance républicaine* » plus élargie et très hétéroclite.

1- Une alliance de continuité hétéroclite

L'alliance de continuité dénommée « *alliance républicaine* » révéla au grand jour la fin de règne de la troisième génération d'hommes politiques au Bénin. Elle était dominée depuis 1991 au Nord par le président Mathieu KEREKOU, au Centre par le président Nicéphore SOGLO, au Sud-Ouest par Bruno AMOUSSOU et au Sud-Est par Adrien HOUNGBEDJI. Chacun de ces leaders avaient réussi à asseoir une domination incontestée dans chacune de ces régions. Si l'élection et la réélection du président Boni YAYI avaient réussi à bousculer cette domination, elle ne

⁴³Voir Bourdieu (P.), *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980; LAGROYE et al , *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po/Daloz, 2003 ; DORMAGEN (J-Y) et MOUCHARD (D.), op.cit p. 13

⁴⁴ABELES (M), *L'échec en politique*, Paris, Circé, 2005, p. 63

⁴⁵Forces Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE)

l'avait pas complètement anéantie. La limitation du nombre de mandat et de l'âge pour être candidat à l'élection présidentielle⁴⁶ précipite, à chaque élection, un leader hors de course. Il en avait été ainsi pour les présidents Nicéphore SOGLO et Mathieu KEREKOU en 2006, Bruno AMOUSSOU en 2011 et Adrien HOUNGBEDJI en 2016. L'organisation et le fonctionnement interne des partis ou coalitions de partis politiques réduits à la domination de leur leader, les querelles de personnes, de diffusion et de dévolution du pouvoir, ne permettent pas d'organiser la relève. Les partis ou coalitions de partis politiques s'effondrent avec le départ de leur leader de la compétition électorale. La Renaissance du Bénin après la tentative de 2006 avec Léhady SOGLO se fond dans l'alliance dénommée « *l'Union fait la Nation* » en 2011 avant de se retrouver dans « *l'Alliance républicaine* » en 2016. Si l'Union pour le Bénin du Futur (UBF) ayant soutenu le président Mathieu KEREKOU, disparut en 2006 après son deuxième mandat, les Forces Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE) du président Boni YAYI réussit difficilement à trouver un candidat, le premier ministre, Lionel ZINSOU contesté à l'interne. Le Parti du Renouveau Démocratique (PRD) présidé par Adrien HOUNGBEDJI se joignit à « *l'alliance républicaine* » alors qu'il était jusque-là, le parti de l'opposition le plus stable de l'échiquier politique. L'Union fait la Nation, la deuxième plus grande coalition⁴⁷ ne réussit pas aussi à désigner un candidat. Quelques-uns de ses membres se désolidarisèrent pour grossir le rang de « *la coalition républicaine* ». Le premier Vice-Président⁴⁸ de l'Assemblée

⁴⁶« Nul ne peut être candidat aux fonctions de président de la République s'il...n'est âgé de 40 ans au moins et 70 ans au plus à la date de dépôt de sa candidature... » Voir article 44 de la constitution du 11 décembre 1990

⁴⁷10 députés aux élections législatives de 2015

⁴⁸Eric HOUNDETE s'est porté candidat à l'investiture de l'UN à l'élection présidentielle. Il ne réussit pas à prouver disposer de 2500 000 000

Nationale, membre du parti « *Force Clé* » et le président de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP)⁴⁹ menèrent cette fronde. On remarque dans cette coalition hétéroclite une divergence idéologique. Des partis et coalitions de partis politiques de l'opposition parlementaire et de la mouvance présidentielle se mettent ensemble pour la conquête du pouvoir. Ce qui pose un problème de clivage politique au Bénin. Seymour LIPSET et Stein ROKKAN ont analysé la formation du clivage politique en Europe et ont mis l'accent sur le processus de formation de l'Etat et la révolution industrielle⁵⁰. Les partis politiques béninois n'ont pas échappé à ce processus par succession d'Etat ainsi qu'au dégel des clivages observés en Europe avec quelques spécificités liées aux réalités nationales. Ils obéissent à la transformation théorisée par KIRCHHEINER. En s'alliant aux FCBE auxquelles il s'est opposées pendant dix ans, le PRD est devenu un parti attrape-tout (*catch-all parties*)⁵¹. Or, en faisant dix ans dans l'opposition au président Boni YAYI, cette continuité idéologique lui a valu une stabilité électorale. La Renaissance du Bénin aussi n'échappe pas à cette typologie. Elle fit un va-et-vient dans le gouvernement de Boni YAYI pendant dix ans avant de changer d'option à la veille des élections législatives de 2015 en rappelant son unique représentant au gouvernement. Ce dernier refusa de démissionner du gouvernement et fut exclu du parti. Quant

de FCFA, le plafond des dépenses de la campagne électorale prévu par le code électoral

⁴⁹Basile AHOSSI. Le parti a été fondé par Emile D. ZINSOU, oncle de Lionel ZINSOU

⁵⁰ROKKAN (S.), LIPSET (S.), *Party Systems and Voter Alignments : Cross-National Perspectives*, New York, New York, Free Press, 1967, ROKKAN (S.), "Une famille de modèles pour l'histoire comparée de l'Europe occidentale", *Revue internationale de politique comparée*, 1(2), 1995

⁵¹KIRCHHEIMER (O.), « The transformation of the West European Party Systems », in LA PALOMBARA (J.), WEINER (M.), (eds), *Political parties and political development*, Princeton University Press, 1966.

au Vice-Président de l'Assemblée Nationale et le Président de l'UNDP, ils sont restés très critiques vis-à-vis du président Boni YAYI pendant ses deux mandats. Le deuxième nommé Ministre de l'Environnement en 2008 déclina même l'offre d'entrée au gouvernement. Cette nouvelle expérience inédite au Bénin créa une crise des identités partisanes telles qu'expliquées par la théorie du vote sur enjeux⁵². Ce qui remet en cause le modèle « psycho politique » de l'école de Michigan et accroît la contestation du candidat de la « coalition républicaine » par les militants à la base.

2- Un candidat de continuité controversé

L'enjeu de l'élection présidentielle de 2016 résidait dans la contestation du bilan du président Boni YAYI. Cette contestation avait pris de l'ampleur au lendemain de l'élection présidentielle de 2011. Le candidat unique de l'opposition s'était autoproclamé élu avant de se soumettre aux résultats proclamés par la Cour Constitutionnelle. Mais, il continuait de soutenir qu'il avait gagné ladite élection. Dans l'interview accordée au lendemain de la déclaration de son appartenance à la nouvelle coalition, il réitéra sa victoire volée en 2011 et soutint que sa présence dans la coalition était due à la candidature de Lionel ZINSOU et à la fin de mandat du président Boni YAYI⁵³.

⁵²Selon cette théorie, « un certain nombre d'enjeux sont jugés particulièrement importants et prioritaires par les électeurs. En conséquence, les électeurs examineront l'offre politique en cherchant de manière pragmatique, à établir quels sont les candidats qui paraissent les mieux placés pour offrir une réponse satisfaisante aux enjeux jugés prioritaires » Voir DORMAGEN (J-Y) et MOUCHARD (D.), op.cit, p.195

⁵³« Alliance PRD RB FCBE/choix du candidat ZINSOU. Houngbédji à cœur ouvert. Nous sommes opposés à Boni YAYI mais pas à celui qui vient après lui. Zinsou a des chances de faire le K.O. Nous ne voulons pas d'un chef d'Etat commerçant », Journal *Fraternité*, n° 4039 du 29 janvier 2016, p. 3. ; « Acculé après le choix de Lionel ZINSOU. Houngbédji réagit et « crache »

Mais, son argument ne convainc pas suffisamment dans son parti. Le deuxième Vice-Président, fils de feu Moucharaf GBADAMASSI, co-fondateur du parti, démissionna. Les querelles de positionnement sur les listes de candidature aux élections législatives, municipales, communales et locales de 2015 et celles de désignation de candidats aux postes de maires, ses adjoints, de chefs d'arrondissement et de chefs de quartiers de villes et villages, trouvèrent l'opportunité d'expression. Ces exécutifs locaux sont devenus au Bénin de véritable rampe de lancement politique⁵⁴. Ce qui accroît la concurrence pour y accéder de telle manière que la plupart des partis et coalitions de partis politiques mettaient de temps à colmater les brèches après les élections. La proximité de l'élection présidentielle avec les législatives, municipales, communales et locales de 2015 ne permit pas d'apaiser les rancœurs et de ressouder les partis.

Mais, la contestation la plus importante provenait du camp de la Renaissance du Bénin. Véritable « père fondateur », Nicéphore SOGLO bien que s'étant retiré de la direction du parti y conservait le poste de président d'honneur. Plus écouté que son fils qui a succédé à sa mère à la tête du parti, l'élection présidentielle lui donnait l'opportunité de se faire entendre sur la gestion du président Boni YAYI. Il ne ratait pas l'occasion de critiquer la gouvernance du président et ses diatribes prirent de l'ampleur au lendemain de la décision de la Renaissance du Bénin de soutenir le candidat de la coalition au pouvoir. Il vit dans ce choix, une tentative de « recolonisation de l'Afrique »⁵⁵ et

sur le peuple. Le pdt goutte aux délices du pouvoir », Journal *Le Matinal*, n° 4758 du 29 janvier 2016, p. 2

⁵⁴BIERSCHENK (T.) et SARDAN (de) (J-P O.), op. cit

⁵⁵Association Béninoise de Droit Constitutionnel, *Discours du Président Nicéphore Soglo à l'occasion du colloque sur : la Constitution et les*

dénonça la main invisible de la « françafrique »⁵⁶ qui l'a fait partir du pouvoir en 1996. « *Jamais cela ne se passera sur la terre de nos aïeux* »⁵⁷ indiqua-t-il. Si la direction politique du parti resta unanime dans le choix du candidat de la coalition au pouvoir, l'unanimité ne fut pas obtenue à la base. Nicéphore Soglo réussit à la démobiliser dans les fiefs traditionnels de Cotonou et du plateau d'Abomey, sa ville natale constituée des communes d'Abomey, Bohicon, Djidja, Agbangnizoun et Zogbodomey. Il fit planer sur le Bénin la menace de « Boko Haram » si le candidat est élu⁵⁸. Il fut rejoint par son épouse, madame Rosine VIEYRA SOGLO, députée à l'Assemblée Nationale et présidente du groupe parlementaire auquel appartient le parti⁵⁹. Elle dénonça le métissage du candidat Lionel ZINSOU qu'elle assimila à un « Blanc »⁶⁰. De plus, l'opposition regroupée dans une alliance dénommée « Rupture », instrumentalisait les populations sur la couleur de la peau de Lionel ZINSOU en le présentant comme un « Blanc » venu pour gouverner les Noirs⁶¹. Cette disqualification électorale par la couleur de la peau reçut un écho favorable dans le rang des électeurs majoritairement analphabètes et prédisposés à l'amalgame. Métis Béninois et résidant en France où il travaille, Lionel ZINSOU était plus connu par les Béninois de sa génération ayant étudié dans l'hexagone que par la majorité à laquelle il se révéla au lendemain de sa nomination au

crises en Afrique, Cotonou du 07 au 08 décembre 2015, version revue et corrigée, p. 26

⁵⁶« Echec de la Françafrique à la présidentielle au Bénin et victoire de Patrice Talon. Soglo fait des révélations sur son combat », *Journal L'Événement Précis*, n° 1595 du 25 mars 2016, p. 3

⁵⁷Ibid

⁵⁸ Association Béninoise de Droit Constitutionnel, op. cit, p. 27

⁵⁹ « Election présidentielle. Le couple Soglo soutient Talon » *Journal le Matinal*, n° 4749 du 15 janvier 2016, p. 11

⁶⁰Ibid

⁶¹Ibid

poste de premier Ministre en juillet 2015⁶². La création d'une fondation éponyme⁶³ qui investit dans l'éducation et la culture depuis une dizaine d'années ne suffit pas pour le dédouaner⁶⁴. L'Union fait la Nation se désolidarisa d'une stigmatisation raciale et mit l'accent sur la mauvaise gouvernance du président Boni YAYI. Cette dernière a pris une allure vertigineuse dans la deuxième moitié de son deuxième mandat. On y dénombrerait le scandale de PPEA 2⁶⁵, l'organisation frauduleuse des concours d'entrée à la douane, aux services des impôts et trésor⁶⁶ qui sont des régies financières et véritables levier d'enrichissement rapide dans la fonction publique béninoise. Les contestataires se regroupèrent et mirent en place une coalition de rupture (B) qui ouvrit la voie à un vote stratégique⁶⁷

⁶²Voir « Bénin. Peut-il réussir ? », *Jeune Afrique* n° 2871 du 17 au 23 janvier 2016, pp. 30-32

⁶³La fondation Zinsou dirigée par sa fille qui s'investit dans l'éducation, la culture et la préservation du patrimoine historique du Bénin

⁶⁴« René ZINSOU met au défi les détracteurs du premier ministre candidat. Chaque année mon fils ne manque pas de séjourner sur la terre de ses ancêtres. Les rois Mahi s'indignent contre la fronde menée par Soglo », *Journal Fraternité*, n° 4023 du 7 janvier 2016, p. 3

⁶⁵Il s'agit d'un projet financé par la coopération néerlandaise. Les ressources furent détournées au Ministère de l'Energie et de l'Eau dont le Ministre avait été élu député en 2015. Le Président Boni YAYI demanda la levée de son immunité parlementaire en vue de sa poursuite. L'Assemblée Nationale la rejeta. Ce qui bloqua le dossier. En 2017, le juge d'instruction clôtura le dossier par une ordonnance de non-lieu au profit du député et de ses co-accusés.

⁶⁶Organisé au profit des régies financières, la publication des résultats du concours révéla plusieurs nominés parentés des ministres, directeurs généraux, et divers cadres proches du gouvernement. Le scandale fut révélé par une candidate proclamée admise avant que son nom ne soit remplacé à l'affichage des résultats.

⁶⁷Il s'agit du vote pour un candidat autre que celui que l'on préfère, motivé par la volonté que son vote soit plus efficace. Voir DORMAGEN (J-Y) et MOUCHARD (D.), op.cit, p.199

B : La contestation de la continuité

En réplique à « *l'alliance républicaine* » qui se forma à la clôture du dépôt des candidatures à la CENA⁶⁸, une coalition de rupture fut mise en place. Elle se constitua de tous les candidats opposés à l'action du gouvernement de Boni YAYI. Mais, au sein de cette coalition on distinguait les radicaux (01) des modérés (02)

1- La rupture radicale

La rupture radicale fut constituée de quelques anciens alliés du Président Boni YAYI avec lesquels il a coupé les liens au lendemain des élections législatives de 2007. En plus de ceux-là, se sont ajoutées quelques personnalités avec lesquelles il a eu maille à partir pendant son deuxième mandat. Au nombre de ceux-ci, il y a : Patrice TALON, Pascal Irené KOUPAKI et Issa SALIFOU. Opérateur économique et mécène politique, Patrice TALON avait soutenu la candidature du président Boni YAYI en 2006 et en 2011. Il bénéficia à la veille de l'élection présidentielle de 2011 d'un marché de vérification des importations au port autonome de Cotonou⁶⁹. L'objectif de ce marché signé à la veille de l'élection présidentielle de 2011 est de contrôler et de s'assurer de la destination des marchandises en transit et de ceux réservées aux marchés et à la consommation locale. Par un système de « scanning et de tracking », l'opération limitait considérablement les fraudes douanières en complicité avec les importateurs. La forte résistance de ces derniers qui paralysèrent le port autonome de Cotonou pendant plusieurs jours, contraint le Chef de l'Etat à suspendre l'exécution du marché. Ce qui ouvrit un contentieux porté devant les juridictions

⁶⁸Commission Electorale Nationale Autonome

⁶⁹Programme de Vérification des Importations. Une fois élu en 2016, il le réintroduisit au Port Autonome de Cotonou. Voir « un autre Bénin », *Jeune Afrique*, n° 2976 du 21 au 27 janvier 2018, pp 105-139

nationales et la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA⁷⁰. L'inimitié née de ce contentieux se solda par une tentative d'empoisonnement du Chef de l'Etat et une autre de coup d'Etat dans laquelle Patrice TALON fut cité comme commanditaire. Il prit la fuite et se refugia en France. Le bras de fer judiciaire qui s'engagea se solda par une ordonnance de non-lieu rendue par le juge du tribunal de première instance de Cotonou et confirmée par la chambre d'accusation de la Cour d'Appel avant d'être infirmée par la Cour Suprême et reconfirmée par la Chambre d'accusation autrement composée⁷¹. Cette ordonnance hâta la décision du tribunal de grande instance de Paris qui refusa la demande d'extradition de l'accusé. L'intervention du Président Abdou DIOUF permit au président Boni YAYI de pardonner⁷² le principal accusé sans condamnation. Depuis Paris, il annonça sa candidature à l'élection présidentielle et rentra au pays. Il reçut le soutien de son avocat dont le parti, « alternative citoyenne », le soutint ainsi que quelques députés de l'Union fait la Nation. Selon le modèle sociologique, « *Une personne pense, politiquement, comme elle est socialement. Les caractéristiques sociales déterminent les caractéristiques politiques* ». ⁷³ Grand connaisseur de la classe politique qu'il finançait, il mit en branle son réseau en la matière constitué de leaders d'opinion, de conseillers communaux et de quartiers de villes et de

⁷⁰L'Etat béninois fut condamné à lui verser près de 150 milliards de FCFA de dommages et intérêts liés à la rupture abusive du contrat

⁷¹Ordonnances de non-lieu général n° parquet COTO/2012/RP/05127, n° instruction CAB6/2012/00092 du 17 mai 2013, Tribunal de Première Instance de Première classe de Cotonou

⁷²Comment peut-on pardonner un accusé blanchit par la justice ? Il s'agit d'une stratégie qui permit au président Boni YAYI de sauver la face dans un dossier judiciaire qu'il a perdu. L'arrêt de la Cour d'appel étant définitif, il n'avait qu'à en prendre acte.

⁷³Mayer (N.) et Boy (D.), art,précit

villages⁷⁴, d'agriculteurs de cotons et autres commerçants qui profitèrent de ses activités et de ses largesses⁷⁵. Il infiltra le réseau de la coalition au pouvoir qui perdit à la base quelques militants. Son alter ego, Olivier BOKO, rallia à sa cause le réseau de pasteurs et autres évangélistes⁷⁶ qui ont soutenu Boni YAYI pendant son mandat. Originaire de Ouidah par son aïeul négrier français qui s'y établit pendant la période coloniale et d'Abomey par sa mère princesse de la Cour royale, Patrice TALON réussit à se faire rallier officieusement les notables de cette région⁷⁷.

Sa brouille avec le Chef de l'Etat avait valu à Pascal Irené KOUPAKI la perte de son poste de Premier-Ministre en 2012. Ministre des Finances puis Ministre d'Etat chargé du Plan, il avait gravi les échelons de Premier Ministre au lendemain de l'élection présidentielle de 2011. Mais, la signature du contrat de Programme de Vérification des Importations (PVI) en faveur de Patrice TALON en 2011 était apparue comme la pomme de discorde. Ses relations avec le président de la République se dégradèrent alors qu'il apparaissait aux yeux de plusieurs Béninois comme le potentiel dauphin du président Boni YAYI.

Issa SALIFOU ne bénéficia pas de cette faveur de l'opinion même s'il avait soutenu au second tour, le président Boni

YAYI en 2006. Les relations avec les deux hommes se détérièrent au point où il dut céder la majorité de ses actions au sein du groupe de presse canal 3 à Patrice TALON et ferma son entreprise de téléphonie mobile « Bel Bénin communication ». Il donna le ton en direct de la CENA lors du dépôt de sa candidature. « *Boni YAYI a mis du bordel dans le pays. Nous devons le faire partir avec son dauphin à tout prix* »⁷⁸ a-t-il lancé aux téléspectateurs. L'enjeu principal de cette élection pour la partie radicale de la rupture, devint, la contestation du président de la République et de son dauphin. Cette contestation du candidat de « *l'alliance républicaine* » reçut un ton modéré dans le rang des autres candidats.

2- La rupture modérée

La rupture modérée fut incarnée par les candidats dont le discours était moins virulent à l'égard du candidat de « *l'alliance républicaine* ». Ils visaient leur propre ascension et leur maintien dans le jeu politique après le départ du président Boni YAYI. Au nombre de ceux-ci, il y a Sébastien AJAVON. Vu par certains comme le « plan B » de Boni YAYI⁷⁹, il réussit à la surprise générale à se faire rallier plus de leaders politiques que son challenger Patrice TALON. Opérateur économique, Président du patronat du Bénin, ses relations avaient tangué avec le président de la République dans une affaire de fraude douanière avant de se normaliser

⁷⁴« Présidentielle de 2016 ; TALON a le soutien de Sinendé, du maire Akibou YAYA, son conseil communal et des 2KP », Journal *L'indépendant*, n° 1662 du 26 janvier 2016, p. 2

⁷⁵« Campagne présidentielle 2016. La ferveur de TALON gagne le Nord », Journal *Le Progrès*, n° 3837 du 25 février 2016, p. 2

⁷⁶« Scrutin du dimanche prochain. La religion dans la présidentielle. L'église catholique dresse le profil de son candidat. De hauts dignitaires du christianisme céleste optent pour AJAVON. Parfaite de Banamè adoube TALON. Consignes de vote à peine voilées sur les lieux de culte », Journal *Fraternité*, n° 4061 du 01 mars 2016, pp 2-3

⁷⁷« Ouidah, Zè et Allada donnent le feu vert à TALON », Journal *La Nouvelle Tribune*, n° 3224 du 4 mars 2016, p. 03

⁷⁸ Journal *Le Progrès*, n° 3837 du 25 février 2016, art, pré.cit, p. 5

⁷⁹« AJAVON est le plan B de YAYI », Journal *Le Matinal*, n° 4745 du 11 janvier 2016, p. 13 ; Voir aussi « Bénin. Sébastien AJAVON. Président de l'Union sociale libérale », *Jeune Afrique* n° 2987 du 8 au 14 avril 2018 « ... Avec Patrice TALON, nous avons convenu qu'aucun de nous ne devait se présenter. Lorsqu'il m'a annoncé, en juin 2015, qu'il serait candidat, je lui ai d'abord répondu que je ne le suivrais pas parce que cela ne respectait pas notre accord. Puis, en août, je l'ai prévenu que s'il se présentait je le ferais également. Même si, initialement, je ne voulais pas entrer en politique... »,

à quelques mois de l'élection. Il fut soutenu par quelques députés de la coalition au pouvoir qui contestèrent la candidature du Premier Ministre⁸⁰. Parmi eux, il y a, Rachidi GBADAMASSI, député et président de l'un des trois groupes parlementaires FCBE au parlement. Il est l'un des piliers de la coalition FCBE au Nord du pays. Après avoir un premier temps approuvé la candidature de Lionel ZINSOU, il opéra un revirement spectaculaire en annonçant son soutien à Sébastien AJAVON. Il menaça de faire des révélations tonitruantes au cas où le président de la République chercherait à nuire à ses intérêts pour son choix politique. Ce dernier fut obligé d'organiser une tournée à Parakou, ville natale du député et dans sa circonscription électorale, pour décommander aux électeurs de suivre le choix de Sébastien AJAVON. Mais, c'était sans compter avec la stratégie du candidat qui ne cessait d'organiser des défections au sein de la coalition au pouvoir. Sabai KATE⁸¹, ancien Ministre de Boni YAYI et député, suivit GBADAMASSI. Si ce dernier peut mobiliser dans le Borgou, l'autre avait son assise électorale dans l'Alibori où AJAVON avait besoin aussi de soutiens. Domitien NOUEMOU, se joignit au groupe. Suppléant de N'DAH Eric, Ministre de l'Enseignement Primaire, il espérait retourner au parlement avec le maintien du titulaire au gouvernement. Mais, à la surprise générale, N'DAH fut déchargé de son poste ministériel lors du remaniement de juillet 2015. Ce qui empêcha le suppléant de retrouver son fauteuil de député. Il garda dent au président de la République et trouva l'occasion de se faire entendre. Il annonça

⁸⁰« Alliance FCBE-RB-PRD. Les premiers conflits autour de ZINSOU », Journal *Le Matinal*, n° 4760 du 2 février 2016, p. 2 ; « Présidentielle de février 2016. YAYI jette les FCBE en pâture », Journal *La Presse du Jour*, n° 2501 du 2 novembre 2015, p.3
⁸¹« Commune de Banikoara et environs. AJAVON débauche Sabai KATE à 300 millions avec des vivres et motos », Journal *Nasiara*, n° 617 du 17 février 2016, p. 3

son soutien à AJAVON. Après avoir quadrillé le Nord par ses grosses prises, AJAVON reçut dans les collines, le soutien de Grégoire LAOUROU, ancien Ministre des Finances et ancien Président de la commission des finances à l'Assemblée Nationale. Membre fondateur des FCBE, il se brouilla avec le parti lors des élections législatives de 2015 lorsqu'il fut écarté de la liste au profit du Ministre des Finances Komi KOUTCHE originaire de la même commune que lui. Nicaise FAGNON, ancien député FCBE, maire de la commune de Dassa dans les collines le rejoint. Dans le Zou, Ganiou SOGLO annonça son soutien à AJAVON. Il en est de même pour Janvier YAHOUÉDEHOU, ancien député FCBE qui pâtit de la dénonciation des conditions d'achat des machines agricoles par le gouvernement. Dans le Plateau, le MADEP, du riche homme d'affaires Séfou FAGBOHOUN, emprisonné sous le président Boni YAYI dans une affaire de mauvaise gestion à la SONACOP se désolidarisa des négociations tendant à apporter ses soutiens à Lionel ZINSOU⁸². Dans l'Ouémé, Sofiatou SHANOU, député FCBE, Premier secrétaire parlementaire rejoint AJAVON⁸³. Il en est de même de Mathurin NAGO, deux fois président de l'Assemblée Nationale sous Boni YAYI et des membres de sa nouvelle coalition créée à la veille des élections législatives. Le PSD annonça son renfort à Sébastien AJAVON dans le Mono et le Couffo où il avait déjà le soutien de certains conseillers communaux.

Si le candidat Sébastien AJAVON, par ses soutiens conduit la coalition de la rupture modérée, il fut renforcé dans la

⁸²« Lionel ZINSOU, son père et l'ambassadeur Aniambossou au domicile de FAGBOHOUN », Journal *Fraternité* n° 4013 du 18 décembre 2015, p. 3 ; « Choix de candidature pour la présidentielle. Le Madep vote AJAVON », Journal *Fraternité*, n°4037 du 21 janvier 2016, p. 6

⁸³« Présidentielle 2016. SCHANOU mobilise le 1^{er} arrondissement pour AJAVON », Journal *Le Progrès*, n° 3837 du 25 février 2016, p. 11

même ligne par d'autres candidats à savoir : Késsilé TCHALA, Daniel EDAH, etc. Il rallia à sa cause des notables et élus locaux attirés par des promesses fortes⁸⁴. Les querelles politiques du passé présidèrent aux alliances pour le futur. Il s'agit d'une constance de la vie politique béninoise qui résiste au temps. Cette décomposition des grands partis et alliances de partis politiques induit une recomposition complète du paysage politique, facteur important du changement du comportement des électeurs.

II- UNE RECOMPOSITION COMPLETE DU PAYSAGE POLITIQUE

La recomposition du paysage politique se manifesta par le rejet de la continuité (A) et l'acceptation de la rupture (B). En signant un accord avant le premier tour, les candidats de la rupture anticipaient sur l'issue de l'élection présidentielle.

A : Le rejet de la continuité

Le modèle « d'électeurs rationnels » permet d'expliquer le rejet de la continuité avec quelques nuances. Ce rejet total au Sud (1) est néanmoins relatif au Nord (2)

1- Un rejet total au Sud

Pour les tenants de l'analyse économique, « l'électeur doit être considéré comme un consommateur qui, le jour du vote, fait son marché politique. Comme tout consommateur et, plus globalement, comme tout homo oeconomicus rationnel, il agira dans le but de maximiser la satisfaction de ses besoins conçus par les économistes comme étant principalement des besoins de type socio-économique »⁸⁵. Au Bénin, les régions du Sud se sont toujours illustrées par une multitude de candidats depuis la

restauration démocratique en 1990⁸⁶. En 2016, dans les 33 candidats, 24 sont territorialement rattachés au Sud. Parmi eux, il y a quatre originaires des régions du Zou-Collines⁸⁷, Sept de l'Atlantique⁸⁸, huit de l'Ouémé-Plateau⁸⁹ et quatre du Mono-Couffo⁹⁰. Si aucun de ces candidats ne peut se prévaloir d'un parti politique ayant un véritable fief dans la région, ils surfaient tous sur l'absence des leaders des partis traditionnels de la zone dans la course électorale. En effet, quatre grands partis dominent cette partie du Bénin. Il s'agit du PRD dans l'Ouémé et le Littoral, le PSD dans le Couffo et le Mono, la RB dans le Zou, l'Atlantique et le Littoral et le MADEP dans le Plateau. Le PSD et la RB avaient amorcé un recul électoral dès le retrait de leur leader charismatique de la course en 2006⁹¹ et en 2011⁹². Le MADEP n'a pu affronter l'élection présidentielle qu'en 2006 avec la candidature de IDJI Kolawolé avant de se fondre dans l'alliance « Union fait la Nation » en 2011. Quant au PRD, son leader Adrien

⁸⁶Voir DEGBOE, op.cit ; ADJOVI (V. E.), op.cit ; ADJOVI (S.), op.cit ; ADAMON (A.), *Le renouveau démocratique au Bénin, les élections de la période de transition*, Cotonou, JORB, 184 p

⁸⁷Elisabeth AGBOSSAGA, NATONDE Aké, Zacharie Cyriaque GOUDALI, Omer Rustique GUEZO

⁸⁸Jean Alexandre HOUNTONDJI, Marie Elise GBEDO, Bertin KOOVI, Lionel ZINSOU, Pascal Irené KOUPAKI, Marcel de SOUZA, Patrice TALON

⁸⁹Richard SENOU, Simon Pierre ADOVELANDE, Christian Enock LAGNIDE, Zulkifl SALAMI, Mohamed A. HINNOUHO, Issa Badarou SOULE, Kamarou FASSASSI, Gatién HOUNGBEDJI

⁹⁰Sébastien Germain AJAVON, Gabriel AJAVON, Fernand AMOUSSOU et Daniel EDAH

⁹¹Frappé par la limitation d'âge, Nicéphore SOGLO n'a pu se présenter en 2006. Le parti désigna son fils Léhady SOGLO qui fut contesté par certains de ses leaders. Il arriva quatrième au premier tour. En 2011, il soutint Adrien HOUNGBEDJI dans une grande alliance dénommée « Union fait la Nation » qui arriva deuxième au premier tour

⁹²Bruno AMOUSSOU prit part de 1990 à 2006 à quatre élections présidentielles. Ecarté par son âge en 2011, son parti se rallia à la grande alliance « Union fait la Nation » pour soutenir Adrien HOUNGBEDJI

⁸⁴Journal *Nasiara*, n° 617, art, pré, cit, p. 3

⁸⁵TULLOCK (G.), *Le marché politique. Analyse économique des processus politiques*, Paris, Economica, 1978

HOUNGBEDJI a été candidat à toutes les élections présidentielles de 1990 à 2011. Si les autres partis politiques ont amorcé leur déclin dans toutes les élections après le retrait de leur leader de la course présidentielle, c'est la première fois que le PRD faisait face à cette réalité. Ses bons résultats aux élections législatives de 2015 avaient revigoré ses dirigeants et Adrien HOUNGBEDJI a été élu Président de l'Assemblée Nationale. Par ailleurs, le MADEP avait été divisé. Son Président d'honneur et deux de ses députés avaient appelé l'électorat à voter pour Sébastien AJAVON alors que son président, membre du bureau directeur de l'UN soutenait tous les candidats de la rupture⁹³. Il en était de même pour le PSD dont une partie du bureau directeur avait soutenu AJAVON, une autre ZINSOU Lionel et une troisième constituée d'élus locaux a apporté son soutien à Patrice TALON⁹⁴. Ce scénario se produisit au sein de la RB. Le bureau se rallia à « *l'alliance républicaine* » que le président fondateur a fortement contestée pour soutenir Patrice TALON alors que d'autres militants à la base appuyaient AJAVON. « *L'alliance républicaine* » forte de la présence du PRD, de la RB, des FCBE et d'autres alliés ne devrait pas avoir de peine à s'imposer dans ces régions. Mais les élections réservent toujours de surprise. Le candidat unique de l'alliance faisait l'objet de polémique. La colonisation et ses plaies béantes en Afrique et au Bénin furent remises en scelle. La statue du roi BEHANZIN, un des grands résistants à la colonisation dans le royaume d'Abomey fut convoquée comme symbole pour solliciter le rejet de Lionel ZINSOU vu comme une main

⁹³« Echec de la désignation d'un candidat unique. L'UN, le grand absent de la présidentielle », Journal *Fraternité*, n° 4027 du 13 janvier 2016, p. 2 ; « Bientôt en tournée d'explication sur l'absence de candidature unique. L'UN continue le folklore », Journal *Fraternité*, n° 4033 du 21 janvier 2016, p. 3
⁹⁴« En conseil national pour désigner son candidat. Le PSD contourne l'UN », Journal *Le Matinal* n° 4749 du 15 janvier 2016

invisible de la France⁹⁵. Les nombreux débauchages effectués au sein de l'alliance FCBE par Sébastien AJAVON et les soutiens dont il a bénéficié des contestataires de Lionel ZINSOU, n'étaient pas de nature à favoriser la tâche à « *l'alliance républicaine* ». En ne parlant aucune des langues nationales quand bien même que son père soit d'ethnie « fon », Lionel ZINSOU s'adressait uniquement en langue française aux électeurs. Albert TEVOEDJRE mit en exergue cet argument pour appeler les électeurs à voter contre lui⁹⁶. Le démarrage tardif de sa campagne alors que ses concurrents étaient sur le terrain 72 heures plus tôt, ne l'a pas aidé dans la mobilisation. Il arriva en tête, au premier tour, au plan national avec 28, 44% contre 23, 03% à Sébastien AJAVON, 24,80% à Patrice TALON et 5,85% à Pascal KOUPAKI⁹⁷.

Pour mieux apprécier le rejet de la continuité, il faut se référer aux résultats de son candidat dans chacun des départements du Sud. Ainsi, Lionel ZINSOU obtint dans l'Atlantique 14, 47% contre 21,88% à AJAVON, 11,20% à Pascal KOUPAKI et 45,33% à Patrice TALON ; dans le Couffo, 17,16% contre 34,02% à AJAVON, 3,84% à KOUPAKI, 13,59% à Fernand AMOUSSOU et 23,51% à Patrice TALON ; dans le Littoral, 15, 62% contre 21,39% à AJAVON, 15, 65% à Pascal KOUPAKI et 38,12% à TALON ; dans le Mono, 15,88% contre 55,71% à AJAVON, 3,91 à Pascal KOUPAKI et 18,44% à Patrice TALON ; dans l'Ouémé 29,19% contre 42,89% à AJAVON, 6,52% à Pascal KOUPAKI et 14, 51% à Patrice TALON ; dans le Plateau, 26,14% contre 43,08% à AJAVON, 4,62% à Pascal KOUPAKI et 16,73% à Patrice TALON. Il ressort de ces résultats que AJAVON s'imposa dans le

⁹⁵Association Béninoise de Droit Constitutionnel, op.cit, p. 26

⁹⁶« En oracle Albert TEVOEDJRE choisit KOUPAKI », Journal *Le Progrès*, n° 3794 du 24 décembre 2015, pp 4-5

⁹⁷Les résultats utilisés dans le développement ont été obtenus au service informatique de la CENA

Mono, le Couffo, le Plateau et l'Ouémé. Si ses résultats dans le Mono-Couffo sont liés à son attachement au terroir (modèle sociologique) qui détermina les soutiens dont il a bénéficiés parmi les leaders politiques originaires de la région⁹⁸, ils surprennent plus d'un dans le Plateau et l'Ouémé⁹⁹. L'installation de son unité de production, Cajaf Comon dans le département de l'Ouémé et dans les zones frontalières du Bénin avec le Nigéria au Sud, entre l'Ouémé et le Plateau, sa connexion aux commerçants yoruba¹⁰⁰ et aux transporteurs goun¹⁰¹, électorat traditionnel du PRD ainsi que le retrait de Adrien HOUNGBEDJI de la course électorale induisent une recomposition de l'électorat¹⁰² (vote sur enjeux). L'enjeu du repositionnement de l'électorat face à l'absence dans la course du leader du parti dominant, profita à Sébastien AJAVON. La rationalité de l'électeur telle qu'expliquée par Anthony DOWNS¹⁰³ n'est pas ici les taux d'inflation et de chômage, mais plutôt un réalignement pour l'avenir. Ce qui n'est pas le cas du département du Plateau dont les électeurs suivirent le choix du MADEP (modèle psycho-politique) quand bien même que son leader n'était pas candidat. Quant à Patrice TALON, il récupéra dans le Littoral et le Zou, l'électorat « fon » de la RB et celui fragmenté de l'Atlantique qui l'identifiait comme le « fils du terroir » connu et le mieux placé (modèle sociologique). Rejetée au Sud, la continuité s'imposa au Nord avec un succès mitigé.

⁹⁸Mathurin K. NAGO, Cyriaque DOMINGO, le PSD etc

⁹⁹« 1^{er} tour de la présidentielle. Le peuple dit non au KO. Camouflet pour YAYI, ZINSOU, LEHADY et HOUNGBEDJI », Journal *Le Matinal*, n° 4785 du 7 mars 2016, pp 2-11

¹⁰⁰Une des ethnies des départements de l'Ouémé et du Plateau

¹⁰¹Une des ethnies des départements de l'Ouémé et du Plateau

¹⁰²« Présidentielle de mars 2016. La faillite des grands électeurs », Journal *Fraternité*, n° 4069 du 11 mars 2016, p 2

¹⁰³DOWNS (A.), *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper, 1957

2- Un rejet relatif de la continuité au Nord

La grande majorité des électeurs originaires des départements du Nord et des collines a toujours eu depuis 1990, un comportement conservateur. Ainsi, Mathieu KEREKOU réussit à les fédérer autour de sa personne en 1991. La perte de pouvoir par ce dernier n'émoussa pas leur ardeur. En le stigmatisant pendant cinq ans dans ses discours, Nicéphore SOGLO attira la sympathie des Béninois à la personne de Mathieu KEREKOU. Son long silence pendant le mandat de son successeur renforça cette sympathie. En 1996, il réussit à revenir au pouvoir avec le soutien d'une coalition transethnique et transrégionale¹⁰⁴. En 2001, il obtint un second mandat et passa la main en 2006 à Boni YAYI, son successeur issu aussi du Nord. Ce dernier obtint l'adhésion populaire de la zone. La naissance des Forces Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE) obtint le soutien des cadres et intellectuels de la région. Quelques résistants méfiants continuèrent à faire bande à part. La gestion du pouvoir politique suprême pendant vingt ans créa une classe moyenne importante constituée de cadres de l'administration avec des ambitions divergentes. La fin du mandat du président Boni YAYI et la désignation d'un dauphin originaire du Zou et de l'Atlantique, leur donnèrent l'opportunité de tenter leur chance ailleurs. Du fait de la *moyennisation*¹⁰⁵ de la région, le président Boni YAYI ne réussit pas à maîtriser sa troupe. Que s'était-il passé ? Y a-t-il eu de transaction financière ? Il se murmurait que le candidat AJAVON aurait baillé fort certains contestataires de Lionel ZINSOU l'ayant soutenu¹⁰⁶. Dans un milieu politique béninois où tout se vend et

¹⁰⁴DEGBOE (K.A.), op.cit ; ADJOVI (V. E.), op.cit ; ADJOVI (S.), op.cit ; ADAMON (A.), op.cit

¹⁰⁵MOSCHOMAS (G.), *La social-démocratie*, Paris, Montchrestien, 1994

¹⁰⁶Journal *Nasiara*, n° 617 du 17 février 2016, art, pré, cit, p. 3

s'achète sous la grande rumeur, il était difficile d'en obtenir les preuves. Les anciens ministres du président Boni YAYI : Arifari BAKO, Kogui N'DURO, El hadj AZIZOU, Sacca LAFIA, Kessilé TCHALA, Grégoire LAOUROU, Nicaise FAGNON, piliers du pouvoir de Boni YAYI quittèrent la barque. Ils furent suivis de Karimou CHABI SIKI, Saliou Youssao ABOUDOU, Moudjaidou SOUMANOU¹⁰⁷ etc. Le président de la République sortant remobilisa la troupe avec les ouvriers de la vingt-cinquième heure. Mais, l'ingéniosité de Patrice TALON et de AJAVON Sébastien lui donnait de fil à retordre. Les organisations paysannes de production de coton affiliées à la Société de Distribution d'Intrant (SDI) de Patrice TALON et à ses usines d'égrenage se repositionnent derrière leur partenaire commercial. Dans une zone productrice de coton, où le produit a souffert du bras de fer TALON/YAYI ayant abouti à la réquisition de toutes les usines, l'arrivée au pouvoir de Patrice TALON était présentée comme une opportunité et une aubaine pour eux.

La candidature de Abdoulaye BIO TCHANE, originaire de la région du Nord du Bénin n'était pas de nature à arranger les choses. En l'absence de Boni YAYI, il apparaissait comme le candidat de substitution de la région¹⁰⁸. Mais, son saucissonnage en micro-fiefs électoraux et l'émergence d'une nouvelle classe moyenne changea les donnees¹⁰⁹. Il dut se replier dans la Donga, son département natal où il obtint 53,43% des voix contre 32,13% à Lionel ZINSOU, 2,97% à Patrice

TALON et 3,59% à Sébastien AJAVON; dans les Collines, 54,90% à Lionel ZINSOU contre 15,38% à TALON, 6,36% à Abdoulaye BIO TCHANE et 15,16% à Sébastien AJAVON; dans l'Alibori 52,71% à Lionel ZINSOU, 3,92% à Sébastien AJAVON, 11,39% à Patrice TALON et 7,55% à Abdoulaye BIO TCHANE; dans le Borgou, 40,32% à Lionel ZINSOU contre 8,88% à Sébastien AJAVON, 8,06% à Patrice TALON et 25,29% à BIO TCHANE; dans l'Atacora, 40,39% à Lionel ZINSOU, 14,91% à Sébastien AJAVON, 19,67% à Patrice TALON et 16,28% à Abdoulaye BIO TCHANE. Face à l'éclatement des FCBE et à la candidature de BIO TCHANE, de Patrice TALON et de AJAVON, Lionel ZINSOU n'a pu émerger comme Boni YAYI en 2006¹¹⁰ et 2011¹¹¹ et Mathieu KEREKOU en 1991¹¹², 1996¹¹³ et 2001¹¹⁴. De même, la région du Nord n'a pu se repositionner derrière Abdoulaye BIO TCHANE comme ce fut le cas en 2006 pour Boni YAYI. La multiplicité de candidats et le soutien déterminant du président sortant à Lionel ZINSOU ont favorisé « un vote utile » au Nord. Le modèle psycho-politique l'explique aisément « *les préférences électorales sont le résultat d'un ensemble de déterminants psychologiques* »¹¹⁵. Par ailleurs, ses percées dans les départements du Nord

¹⁰⁷Il fut cité dans l'affaire dite de tentative d'empoisonnement et mis sous mandat de dépôt avant d'être libéré à la reddition de l'ordonnance de non-lieu

¹⁰⁸« Après le départ de Boni YAYI. A qui le contrôle de l'électorat du septentrion ? », Journal *Fraternité*, n° 4079 du 25 mars 2016, p. 2

¹⁰⁹« Le grand suspense dans le Borgou-Alibori. Sept candidatures du fils du terroir. ZINSOU sous le parapluie YAYI », Journal *Fraternité*, n° 4054, p. 2

¹¹⁰En 2006, Boni YAYI obtint au premier tour 86% dans le Borgou, 88% dans l'Alibori, 89% dans l'Atacora et 87% dans la Donga

¹¹¹En 2011, il obtint au premier tour, 73% dans l'Atacora, 65,6% dans la Donga, 83,2% dans le Borgou et 78,2% dans l'Alibori

¹¹²En 1991, le président Mathieu KEREKOU obtint au premier tour 84% dans l'Atacora qui regroupait la Donga et l'Atacora, 86,5% dans le Borgou qui regroupait l'Alibori et le Borgou

¹¹³En 1996, Mathieu KEREKOU obtint au premier tour 86,5% dans l'Atacora qui regroupait l'Atacora et la Donga, 80,82% dans le Borgou qui regroupait le Borgou et l'Alibori

¹¹⁴En 2001, il obtint 87% dans l'Atacora, 89% dans la Donga, 88% dans le Borgou et 89% dans l'Alibori

¹¹⁵CAMPBELL (A.), CONVERSE (P.), MILLER (W.), STOKES (D.), op.cit

sont relatives. Il ne réussit pas l'exploit de Mathieu KEREKOU en 1991, 1996 et 2001 et de Boni YAYI en 2006 et 2011 dont les résultats dépassaient 60% dans chacun des départements du Nord. Malgré tout, il réussit à se qualifier pour le second tour face à un des candidats de la rupture (B)

B : L'acceptation de la rupture

Les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle ayant opposé le candidat Patrice TALON à Lionel ZINSOU permettent de constater l'acceptation du candidat de la rupture. Mais, cette acceptation totale au Sud est à nuancer au Nord.

1- Une acceptation totale au Sud

L'acceptation totale de la rupture prônée par les candidats Sébastien AJAVON, Patrice TALON, Pascal KOUPAKI et autres originaires du Sud du Bénin, sera appréciée à l'aune de leurs résultats aux premier et deuxième tours. Pour ne pas biaiser l'analyse, il a été choisi les résultats de sept départements¹¹⁶ rattachés au Sud. Ainsi, dans le Plateau, Sébastien AJAVON obtient 43,08%, KOUPAKI 4,62%, Patrice TALON 16,73% et Abdoulaye BIO TCHANE 1,71%, Atao HINNOUHO, 1,36%. Leurs résultats cumulés font 66,50% contre 26,14% pour Lionel ZINSOU au premier tour et au deuxième tour, 26,7% à Lionel ZINSOU et 73,3% à Patrice TALON. Aucun des candidats n'est originaire du département du Plateau. Le parti majoritaire (MADEP avec trois députés) a appelé, au premier tour, à voter pour le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages (Sébastien AJAVON). Le parti minoritaire (la coalition FCBE avec deux députés) a appelé, aux premier et deuxième tours à voter pour le candidat ayant obtenu le deuxième plus grand

nombre de suffrages (Lionel ZINSOU)¹¹⁷. Les autres candidats ont surfé sur leur implantation locale. On peut en conclure qu'il y a eu un vote par procuration au profit des deux premiers alors que les autres candidats ont bénéficié d'un vote d'adhésion¹¹⁸. Dans l'Ouémé, 42,89% pour Sébastien AJAVON, 6,52% pour

¹¹⁷Il faut signaler qu'au deuxième tour, le député Jean Michel ABIMBOLA des FCBE a appelé à voter pour le candidat Patrice TALON. De même, onze conseillers communaux FCBE ont rejoint Patrice TALON au second tour. « Second tour de la présidentielle. La ruée vers TALON. Jean Michel ABIMBOLA rejoint le candidat TALON. 11 conseillers FCBE de Sakété lâchent ZINSOU pour TALON. Le Pasteur ALOKPO tourne dos à YAYI pour TALON », Journal *Fraternité*, n° 4073 du 17 mars 2016, p. 3-5 ; « Renforcement des soutiens au candidat de la rupture. Ralliements massifs : ABIMBOLA, les FCBE de Sakété, des confessions religieuses appellent à voter TALON », Journal *L'Événement Précis*, n° 1590 du 17 mars 2016, p. 3-4 ; Sur les relations entre le religieux et le politique au Bénin, voir : MAYRARGUE (C.), *Dynamique religieuse et démocratisation au Bénin. Pentecôtisme et formation d'un espace public*, Thèse de doctorat, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 2002, 616 p ; Thomas BIERSCHEK (T.), et SARDAN (de) (J.P.O.), op.cit ; HOUNTONDJI (P.), dir., *Economie et société au Bénin. D'hier à demain*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 168 ; COULON (C.), « Religions et politique », in COULON (C.) et MARTIN (D-C), dir., *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte, 1991, pp. 88 et 95 ; SURGY (de) (A.), *L'Église du Christianisme céleste. Un exemple d'Église prophétique au Bénin*, Paris, Karthala, 2001, 332 p ; FASSINO (M), FASSINO (M) et DJIVO (J), *Histoire de l'Église protestante méthodiste du Bénin 1743-1993*, Porto-Novo, CNPMS, 1993, 140 p ; SURGY (de) (A.), *Le phénomène pentecôtiste en Afrique noire. Le cas béninois*, Paris, L'Harmattan, 2001, 469 p ; AKINDES (F.), *Les mirages de la démocratie en Afrique sub-saharienne francophone*, Dakar / Paris, CODESRIA / Karthala, 1996, p. 152

¹¹⁸L'adhésion ici s'apprécie en fonction de l'absence d'intermédiaires entre le candidat et les électeurs. Il y a eu un contact direct basé sur la mobilisation sur le projet de société. Le vote par procuration suppose l'existence d'un intermédiaire qui sert d'écran électoral entre le candidat et les électeurs. Ces derniers votent indirectement pour l'intermédiaire qui récoltera les retombées de la mobilisation avant de les redistribuer aux populations.

¹¹⁶Ouémé, Plateau, Atlantique, Littoral, Mono, Couffo, Zou

KOUPAKI, 14,51% pour Patrice TALON, 2,32% pour Abdoulaye BIO TCHANE avec un cumul de 66,24% contre 29,19% pour Lionel ZINSOU au premier tour et au deuxième tour, 35% pour Lionel ZINSOU contre 65% pour Patrice TALON. Le parti majoritaire dans l'Ouémé avec 7 députés a appelé à voter pour le candidat ayant obtenu le deuxième plus grand nombre de suffrages (Lionel ZINSOU) alors que les autres ont mobilisé sur leur implantation locale. Aucun des cinq candidats n'est originaire de l'Ouémé. Le choix du PRD a été alors rejeté majoritairement par sa base électorale qui s'est reportée sur les autres candidats¹¹⁹. Cela s'explique par la sortie du jeu électoral de son président qui a induit une recomposition de l'espace politique dans ledit département.

Dans le Zou, 5,12% pour Aké NATONDE ; 15,42% pour Sébastien AJAVON ; 4,29% pour Pascal KOUPAKI ; 55,02% pour Patrice TALON ; 1,20% pour Abdoulaye BIO TCHANE. Le cumul fait 81,05% contre 14,31% pour Lionel ZINSOU au premier tour et au deuxième tour, 18,3% pour Lionel ZINSOU contre 81,7% pour Patrice TALON. Aké NATONDE est originaire du département et député élu dans la 23^{ème} circonscription électorale située dans ledit département. Patrice TALON y a une filiation matrilineaire, sa mère étant de la famille GUEDEGBE, prêtre divinatoire (fâ) de la cour royale d'Abomey. Mais, le parti majoritaire dans ledit département (RB) avec 4 députés et l'un des partis minoritaire (FCBE) avec deux députés ont appelé à voter pour le candidat Lionel ZINSOU. Ils n'ont pas été suivis. Il y a alors eu un vote d'adhésion en faveur de Patrice TALON et des autres candidats. Le vote par procuration en faveur de Lionel ZINSOU a été rejeté par la majorité des militants.

¹¹⁹Voir Journal *Fraternité*, n° 4069 du 11 mars 2016, art.pré,cit, p. 2

Dans le Mono, 55,71% pour Sébastien AJAVON ; 3,91% pour Pascal KOUPAKI ; 18,44% pour Patrice TALON. Le cumul fait 78,06% contre 15,88% pour Lionel ZINSOU au premier tour et au deuxième tour, 16,6% pour Lionel ZINSOU contre 83,4% pour Patrice TALON. Sébastien AJAVON est originaire de ce département et a bénéficié d'un vote de solidarité. Lionel ZINSOU a obtenu l'appui de deux députés de la zone. Ce qui a fait qu'il a été hissé au troisième rang des suffrages. Quant aux autres candidats ils ont bénéficié d'un vote d'adhésion.

Dans le Littoral, 21,39% à Sébastien AJAVON ; 15,65% à Pascal KOUPAKI ; 38,12% à Patrice TALON ; 4,78% à Abdoulaye BIO TCHANE. Le cumul de leurs suffrages fait 79,94% contre 15,62% à Lionel ZINSOU au premier tour et au deuxième tour, 21,2% pour Lionel ZINSOU contre 78,8% pour Patrice TALON. Aucun des candidats n'est originaire du Littoral dont l'électorat est fragmenté entre le PRD avec trois députés, la RB avec 1 député, l'Union fait la Nation avec trois députés, les FCBE un député et Résoatao un député. Les députés de l'Union fait la Nation et de la RB ont soutenu le candidat Patrice TALON alors que ceux des FCBE et du PRD (4) ont apporté leur appui au candidat Lionel ZINSOU. Patrice TALON et Lionel ZINSOU ont bénéficié de soutien politique important donc d'un vote par procuration alors que les autres candidats ont obtenu un vote d'adhésion.

Dans le Couffo, 34,02% pour Sébastien AJAVON ; 13,59% pour Fernand AMOUSSOU ; 23,51% pour Patrice TALON ; 1,06% pour Abdoulaye BIO TCHANE ; 3,84% pour Pascal KOUPAKI. Le cumul donne 76,02% contre 17,16% à Lionel ZINSOU au premier tour et au deuxième tour, 15,5% pour Lionel ZINSOU contre 84,5% pour Patrice TALON. Parmi les candidats, Fernand AMOUSSOU est originaire du

Couffo et a bénéficié d'un vote de solidarité. Il en est de même de Sébastien AJAVON dont l'ancrage territorial est proche du Couffo. Les autres candidats ont bénéficié d'un vote d'adhésion en se basant sur leur implantation locale à travers les cadres, élus locaux et autres personnalités ayant adhéré à leur projet de société.

Dans l'Atlantique, Sébastien AJAVON a eu 21,88% ; Pascal KOUPAKI 11,20% ; Patrice TALON 45,33% ; Abdoulaye BIO TCHANE 2,30%. Le cumul donne 80,71% contre 14,47% à Lionel ZINSOU au premier tour et au deuxième tour, 17,7% à Lionel ZINSOU et 82,3% à Patrice TALON. Patrice TALON¹²⁰ et Lionel ZINSOU sont par filiation patrilinéaire originaires de l'Atlantique. Le premier n'a bénéficié d'aucun soutien de députés et a obtenu le plus grand nombre de suffrages et le deuxième avec le soutien de 5 députés, a obtenu le troisième plus grand nombre de suffrages au premier tour. Sébastien AJAVON a été soutenu par deux députés, des élus locaux et s'est positionné deuxième. Les deux autres candidats ont obtenu un vote d'adhésion.

De ces analyses, il en ressort qu'au Sud, les électeurs des grands partis et coalition de partis comme la RB, le PRD et les FCBE n'ont pas suivi majoritairement les consignes de vote de leurs partis. L'absence de leurs leaders dans le jeu électoral a entraîné une recomposition de l'électorat. Le vote ethnique et régionaliste est en recul étant donné que certains candidats sans parti politique ont bénéficié de vote d'adhésion. Les paradigmes écologique et psycho-sociologique de l'identification partisane trouvent leur contexte d'explication. Ce constat est à

¹²⁰Son aïeul originaire de France s'était installé à Ouidah comme gardien du fort français avant de s'adonner plus tard à la traite négrière. Voir déclaration du candidat Lionel ZINSOU lors du débat du deuxième tour sur l'Office de la Radiodiffusion et Télévision du Bénin.

relativiser au Nord où le vote par procuration, une variante du vote ethnique, a été plus important.

2- Une acceptation nuancée de la rupture au Nord

Dans l'analyse, le département des Collines est inclus dans la région du Nord compte tenu de la même identité partisane qu'on y constate à l'élection présidentielle depuis le retour du président Mathieu KEREKOU au pouvoir en 1996.

Ainsi, pour l'élection présidentielle de 2016, dans les collines, Sébastien AJAVON obtient 15,16% ; Pascal KOUPAKI 3,79% ; Patrice TALON 15,38% ; Abdoulaye BIO TCHANE 6,36%. Le cumul fait 40,69% contre 54,90% à Lionel ZINSOU au premier tour et au deuxième tour 72,7% à Lionel ZINSOU et 27,3% à Patrice TALON. Dans ce département Sébastien AJAVON avait bénéficié du soutien des anciens ministres du Président Boni YAYI alors que Lionel ZINSOU a eu le soutien de tous les députés (6) de la zone. Le vote par procuration a été bien suivi en faveur de Lionel ZINSOU, Sébastien AJAVON et Patrice TALON. La différence s'est faite sur l'importance des soutiens. Les autres candidats ont obtenu un vote d'adhésion.

Dans le Borgou, Sébastien AJAVON obtient 8,88% ; Robert GBIAN 9,07% ; Pascal KOUPAKI 1,98% ; Patrice TALON 8,06% ; Abdoulaye BIO TCHANE, 25,29%. Le cumul fait 53,28% contre 40,32% à Lionel ZINSOU au premier tour et au deuxième tour, 52,6% à Lionel ZINSOU et 47,4% à Patrice TALON. Parmi les candidats cités, seul Robert GBIAN est originaire du Borgou. Abdoulaye BIO TCHANE y dispose de relais locaux moins importants que ceux des FCBE ayant soutenu Lionel ZINSOU. Ce dernier n'a pas bénéficié de vote par procuration à la hauteur de ses soutiens. Il en est de même pour Sébastien AJAVON qui a réussi à se faire soutenir par deux

députés du Borgou. La sortie du jeu électoral par le président Boni YAYI originaire de ce département n'a pas totalement profité à son dauphin.

Dans l'Alibori, Sébastien AJAVON a obtenu 3,92% ; Robert GBIAN 2,14% ; Nassirou BAKO 6,59% ; Pascal KOUPAKI, 1,50% ; Patrice TALON 11,39%, Abdoulaye BIO TCHANE 7,55%. Le cumul fait 33,09% contre 52,71% pour Lionel ZINSOU au premier tour et au deuxième tour, 65,1% à Lionel ZINSOU et 34,9% à Patrice TALON. Nassirou BAKO, originaire de ce département y a obtenu le plus grand nombre de ses suffrages au plan national. Patrice TALON a bénéficié du soutien de certains anciens ministres du président Boni YAYI. Le vote par procuration a été fortement exprimé en faveur de Patrice TALON et Lionel ZINSOU. Les autres candidats ont obtenu un vote d'adhésion.

Dans l'Atacora, Sébastien AJAVON a obtenu 14,91% ; Robert GBIAN 1,29% ; Pascal KOUPAKI 1,73% ; Patrice TALON 19,67% ; Abdoulaye BIO TCHANE 16,28%. Le cumul donne 53,88% contre 40,39% à Lionel ZINSOU au premier tour et au deuxième tour 45,3% à Lionel ZINSOU et 54,7% à Patrice TALON. Lionel ZINSOU a bénéficié du soutien de plusieurs députés, maires et élus locaux. Sébastien AJAVON a pu obtenir le ralliement de deux députés. Le vote par procuration n'a pas fonctionné en faveur de Lionel ZINSOU alors qu'il l'a été au profit de Sébastien AJAVON au premier tour et de Patrice TALON au deuxième tour. Les autres candidats ont bénéficié d'un vote d'adhésion basé sur leur ancrage territorial à travers les élus locaux, les cadres et personnalités acquis à leur cause.

Dans la Donga, Sébastien AJAVON a obtenu 3,59% ; Robert GBIAN 1,55% ; Pascal KOUPAKI 1,27% ; Patrice TALON 2,97% et Abdoulaye BIO TCHANE 53,43%. Le cumul donne 62,81% contre 32,13% à Lionel ZINSOU

au premier tour et 46,2% à Lionel ZINSOU et 53,8% à Patrice TALON au deuxième tour. Parmi les candidats, Abdoulaye BIO TCHANE, originaire de ce département a bénéficié du vote de solidarité. Le vote par procuration n'a pas fonctionné en faveur de Lionel ZINSOU qui a obtenu le soutien de deux députés contre deux pour Abdoulaye BIO TCHANE. Les autres candidats ont bénéficié d'un vote d'adhésion. La Donga, l'Atacora et le Borgou ont chacun exprimé plus de 50% de suffrages en faveur de la rupture alors que l'Alibori et les Collines ont opté pour la continuité au premier tour. Au deuxième tour, la Donga et l'Atacora ont poursuivi l'option du premier tour. Tous les départements du Sud ont voté en faveur de la rupture. Il en ressort qu'aussi bien au Sud qu'au Nord (en dehors des Collines et de l'Alibori), les consignes de vote des grands partis et coalitions de partis politiques n'ont pas été bien suivies au premier tour. Le jeu électoral a été ouvert et chaque candidat a surfé sur ses soutiens politiques. Les paradigmes écologique et psycho-sociologique de l'identification partisane y trouvent aussi leur contexte d'explication.

CONCLUSION

Quels sont les enjeux de l'élection présidentielle de 2016, quels sont les coalitions en lice, les logiques qui ont structuré ces coalitions ? A-t-il eu une permanence ou une rupture dans lesdites logiques ? Quels sont leurs effets sur le comportement des électeurs ? La réponse à ces questions a amené à la présente réflexion. La proximité des élections législatives, municipales, communales et locales avec l'élection présidentielle présageait d'une victoire certaine du candidat Lionel ZINSOU au vu des résultats de ses alliés un an plus tôt. En effet, les FCBE sont sorties des élections Municipales, Communales et Locales avec la victoire dans 23 communes que sont Banikoara, Karimama, Malanville, Boukombé, Coby, Natitingou, Matéri,

Péhunco, Tanguiéta, Bembèrèkè, Nikki, Parakou, Tchaourou, Bantè, Glazoué, Ouessè, Savalou, Djougou, Grand-Popo, Aguégoués, Bonou, Sakété et Zagnanado. La RB quant à elle, a remporté 6 communes que sont : Abomey-Calavi, Cotonou, Abomey, Bohicon, Za-kpota et Agbangnizoun. Le PRD a à son actif 7 communes que sont : So-Ava, Adjarra, Akpro-Misséréti, Avrankou, Porto-Novo, Sèmè-Podji et Ifangny. Ce qui fait pour la coalition RB-PRD-FCBE un total de 36 communes sur les 77. Au niveau des arrondissements, les FCBE contrôlaient 193 Arrondissements, le PRD 52 et la RB 49. Cela fait un total de 294 arrondissements sur les 547 pour la coalition RB-PRD-FCBE. Lorsqu'on ajoute à ce palmarès les soutiens de l'aile HOUDEGBE de l'Alliance Nationale pour le Développement, l'Union pour le Bénin, l'alliance Eclairer, l'appui de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès de Basile AHOSSI, du Premier Vice-président de l'Assemblée Nationale Eric HOUNDETE et environ 400 mouvements et associations soutenant le candidat Lionel ZINSOU, l'on s'étonne de son échec à l'élection présidentielle de 2016. Alors, par où sont passés Patrice TALON, Sébastien AJAVON, Abdoulaye BIO TCHANE et Pascal Irené KOUPAKI pour ravir la vedette au candidat de la coalition RB-PRD-FCBE ?

L'évolution du comportement des électeurs dus aux discours de mobilisation des acteurs et à la sortie du jeu électoral des leaders des principaux partis politiques, l'explique aisément. Les modèles écologique et psychosociologique d'explication du comportement des électeurs se trouvent confirmés dans le vote par procuration au profit de certains candidats au premier tour. Quant au modèle individualiste de vote rationnel, de vote stratégique, de vote sur enjeux et de vote d'adhésion, il se confirme dans l'échec du candidat Lionel ZINSOU et dans la victoire du candidat

Patrice TALON¹²¹. L'on se demande si ce tempérament politique n'est pas conjoncturel. L'observation rigoureuse des résultats des élections futures au Bénin permettrait de le confirmer ou de l'infirmier.

¹²¹« Si je n'ai ni appelé à voter pour le candidat Lionel Zinsou ni choisi l'option de me taire, c'est principalement pour deux raisons. La première, la plus importante, est que j'ai tout gagné dans ma vie en respectant toujours la parole donnée. Oui, je reconnais que garder cette ligne directrice en faisant de la politique n'est pas aisée et même parfois suicidaire. Mais en famille, en affaires comme en amitiés, j'ai toujours gagné en tenant mes engagements. Auprès de mes partenaires, des banques et des investisseurs nationaux comme internationaux, ma parole vaut ma signature. Je n'entendais pas faire la preuve au monde qu'à ma première incursion dans le monde politique, je pouvais en adopter tous les mauvais codes aussi rapidement. C'était aussi votre aspiration majoritaire et celle de mes soutiens politiques du 1^{er} tour de tourner la page de la gouvernance finissante pour explorer de nouveaux horizons. J'ai donc respecté cette parole donnée au sein de la Coalition de la Rupture. Cela peut paraître une forme de naïveté pour certains. » Extrait du discours de Ajavon Sébastien à la création de son parti, l'Union sociale Libérale le 23 mars 2018. « J'ai participé physiquement, moralement et peut-être un peu financièrement. Si je ne l'avais pas soutenu, il ne serait pas président aujourd'hui » extrait de l'interview de Sébastien AJAVON Voir « Bénin. Sébastien Ajavon. Président de l'Union sociale Libérale », *Jeune Afrique* n° 2987 du 8 au 14 avril 2018

